

Conseil d'école du 18 octobre 2022 - Ecole primaire d'Azereix – 17h15

Présents : Mmes PRAT, GOMES, PUJO, GINESTE, SPINDLER, PAMIS : enseignantes ; M. LAURINE : conseiller municipal délégué à l'école ; Mme HAAS, M. MARIN , M. CASADO et M. BERLIN : délégués de parents d'élèves; Mme LETURGIE : directrice de l'IME des Hirondelles

Excusé : M. COIGNUS : IDEN ;

Introduction de Mme Prat : la salle de réunion où se tient ce 1^{er} conseil d'école est-elle définitivement attribuée à l'ensemble de la communauté éducative ? (Question posée en juin 2022 lors du 3^{ème} trimestre conseil d'école).

Réponse mairie : oui , la salle est attribuée à l'école.

1. Point Covid et continuité pédagogique :

Point covid :

Depuis la rentrée nous sommes au niveau « socle » du cadre sanitaire. Le respect des gestes barrières reste recommandé, en particulier :

- le lavage régulier des mains ou la mise à disposition de produits hydroalcooliques ;
- l'aération fréquente des locaux (10 minutes toutes les heures) ;
- le nettoyage des sols et des grandes surfaces une fois par jour et une désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées.

Si un personnel de l'école ou un élève est déclaré positif , l'ensemble de la population scolaire est considéré comme contact et il est recommandé de faire un auto-test à J2.

Continuité pédagogique mise en place en cas de détérioration de la situation sanitaire et avec un nouveau confinement : Le site de l'école resterait le moyen privilégié de communication avec les familles ainsi que par mail. Des visios seraient également mises en place en particulier pour les plus grands.

Des documents papiers seraient également disponibles à la mairie et/ou à la boulangerie ainsi qu'un éventuel système de « drive » à l'école avec des heures de permanence.

2. Effectifs 2022/2023 :

Mme Elodie GINESTE: 13 CM2 et 10 CM1 = 23 élèves

Mme Nathalie GOMES qui remplace pour cette année Mme DARAM : 10 CE1 et 4 CE2 = 14 élèves

Mme Céline PUJO : 9 GS et 9 CP = 18 élèves

Mme Sylvie PRAT : 2TPS, 11 PS, 9 MS = 22 élèves, directrice, déchargée par Mme Cécile PAMIS le lundi.
2 TPS supplémentaires sont prévus en janvier 2022.

Mme Laure SPINDLER : unité d'enseignement de l'IME des Hirondelles avec 7 élèves et deux mi-temps ;
TOTAL école : 77 élèves et 62 familles (sans l'UE); Effectifs stables.

Les élèves de l'IME ne peuvent toujours pas être comptabilisés dans les effectifs.

Mme Morgane MARTIN a été volontaire pour la mission de service civique proposée par l'école, pour contribuer aux activités éducatives pédagogiques et citoyennes de l'école primaire.

Mr LAURINE annonce qu'une personne qui prépare le CAP petite enfance a déposé sa candidature pour pouvoir effectuer son stage dans le cadre de sa formation. Cette candidature a été acceptée avec la signature d'une convention avec la mairie. Son planning s'établira pendant le temps scolaire et péri-scolaire, ce qui permettra d'apporter une aide humaine à l'ALAE et à la cantine pendant la formation.

- ### 3. Résultats des élections des délégués de parents d'élèves : 124 inscrits, 76 votants, 2 bulletins nuls et donc 74 suffrages exprimés, soit 61,29% de taux de participation (le plus haut jamais connu sur l'école depuis au moins 15 ans !) Félicitations aux délégués de parents d'élèves élus : 4 titulaires : Mme HAAS, M. MARIN , M. CASADO et M. BERLIN et 1 suppléante : Mme LARRIBAUT.

Le vote a été réalisé exclusivement par correspondance comme décidé au dernier conseil d'école en juin 2022 .

Remarque : l'IME propose le service d'un secrétariat pour la mise sous pli des élections . Mme PRAT en prend note pour l'année prochaine, car c'est une tâche effectivement très chronophage.

4. Résultats des élections des délégués de classe : félicitations à : classe 2 : Sacha et Luka ; classe 3 : Aurèle et Léon ; classe 4 : Sarah et Sacha ; classe 5 : Peter, Mayron et Alycia . Une première réunion sur la mise en place des règles de la cour a été réalisée. Elles sont applicables également pendant le temps périscolaire (elles ont été données à l'ALAE et à la cantine) et affichées sous le préau.

M. Laurine précise que ces règles de vie sont effectivement l'affaire de toute la communauté éducative et doivent être respectées tout au long d'une journée d'école. La mairie est en lien avec son personnel et s'engage toujours à dialoguer avec les familles dont les enfants ne respectent pas ces règles essentielles pour trouver des solutions (pendant le temps péri-éducatif).

Demande particulière des élèves : Les urinoirs du bâtiment des grands sont placés entre les lavabos et les toilettes des adultes, ce qui pose problème au niveau de l'intimité quand un adulte rentre ou sort des toilettes. Ce problème sera peut-être à solutionner lors des travaux futurs ! M. Laurine va aussi se renseigner auprès des autres écoles du secteur pour trouver des réponses adéquates .

Des éco-délégués vont être également élus et pourront ainsi participer au comité de pilotage qui doit être mis en place dans le cadre du projet EDD.

M Laurine rappelle qu'en ces temps de crise énergétique, tout le monde doit avoir un regard bienveillant sur les économies d'énergie, les réductions des photocopies,_La communauté éducative en prend note.

5. Règlement intérieur : Modifications faites au niveau des horaires d'entrée et de sortie qui sont harmonisés pour toutes les classes ainsi que la récréation. Un protocole de prévention sur le harcèlement à l'école est intégré dans le règlement et sera élaboré plus en détail dans le projet d'école au cours de l'année scolaire, en collaboration avec l'équipe de circonscription.

Passage au vote : le règlement est adopté à l'unanimité.

Convention d'utilisation des locaux : La convention entre la mairie, l'école, le CLSH et l'IME des Hirondelles a été réactualisée cette année et définit les responsabilités de chacun et l'utilisation des locaux scolaires en fonction des jours et des heures. Mme PRAT a fait passer la convention pour signature et est en attente de celle de la représentante de l'ALAE. M. LAURINE s'occupe de la transmettre à Mme DA SILVA qui remplace M. CASSAGNET dans ses fonctions et la retournera à l'école. (*cela a été fait depuis*)

6. Projet d'école :

- Présence d'un chien à visée thérapeutique dans la classe IME.
- Organisation d'«Olympiades » à chaque veille de vacances avec tous les enfants de l'école sous forme de « jeux olympiques » avec des équipes hétérogènes ; le cross sera réalisé le 21 octobre.
- Projet E3D :
 - **l'élection d'éco-délégués avec un comité de pilotage**, afin que les élèves puissent prendre part à la vie de l'école. Un outil de suivi personnel permettant à chaque élève de garder une trace de son parcours Développement Durable sera mis en place. Les sujets traités seront : rénovation énergétique de l'école (économie d'eau et d'énergie) (en partenariat avec la mairie), aménagement de la cour de récréation (bancs, tables, plantations,..) pour en faire un lieu encore plus agréable, mise en place de boîte à dons (livres/jouets/vêtements), Une réunion avec les conseillers municipaux délégués à l'environnement pourra être programmée.

Boîte à livres : M. Laurine va reprendre le dossier qui est intéressant en liaison avec la bibliothèque, pour les enfants mais aussi pour la population ... Le site de la bascule, place de la mairie, pourrait être privilégié pour son implantation.

➤ « protéger et connaître son village » :

- Aménagement de la cour de récréation avec des plantations des arbres fruitiers ou autre..
- activité « nettoignons la nature » réalisée le 23 septembre avec un bilan positif sur la diminution des déchets ramassés par rapport aux autres années, mais toujours beaucoup de mégots surtout au city-stade et sur l'aire de jeux. Également beaucoup de capsules et de bouchons autour des conteneurs de verres.

La création d'affiches à visée plus humoristique que répressive pour sensibiliser les habitants pourrait être envisagée autour de ses sites stratégiques. Une valorisation des actions par la presse locale sera également faite.

- **projet jardin et tri des déchets** avec l'intervention du Symat pour la classe 2, le 12/12/2022. Mme PRAT remercie la mairie pour la reconstruction des carrés de jardin qui sont maintenant opérationnels ! Elle demande s'il y aurait la possibilité de placer des récupérateurs d'eau pour arroser le jardin. M. Laurine se renseigne sur la faisabilité.
- **La classe 4 participe au projet EDD en partenariat avec la ville de Tarbes sur toute l'année scolaire.**

Financement de ce projet : La mairie a accepté de prendre en charge la participation de 7,5€ par enfant pour cette année et également des 40 € l'an prochain qui inclura un séjour de 3 jours à l'Arcouade pour toute la classe. Le séjour pourrait être éventuellement prolongé en rajoutant une participation école et famille .

Les délégués de parents demandent à être vigilants pour ne pas oublier les plus jeunes dans des projets de sortie.

- En lecture et en partenariat avec Mme Eydeli-Buffat (bénévole à la bibliothèque du village), rencontre avec un auteur pour la classe 4. Les 5 classes se rendent également régulièrement à la bibliothèque.
- Inclusions croisées de certains élèves de l'UE dans les classes ordinaires suivant leur PPI et également de certains élèves à besoins éducatifs particuliers des autres classes avec l'enseignante spécialisée.
- La demande d'enseignement renforcé en occitan pour la classe 4 avait bien été validée en juin dernier mais Mme Stanislas ayant quitté son poste de maître itinérant en occitan à la rentrée, le poste n'a pas été pourvu et par conséquent cet enseignement renforcé ne peut pas se faire cette année. Mme Pedehontaa-Hiaa de l'association Parlem , co-financée par la municipalité, qui en est remerciée , intervient toujours sur l'ensemble des 4 classes , tous les mardis après-midis.
- Protocole de prévention contre le harcèlement scolaire : il sera élaboré en relation avec le protocole national et départemental (qui sera finalisé en décembre) et sera diffusé auprès des parents d'élèves , des élus et du personnel intervenant pendant le temps péri-scolaire.. L'école s'engage dans le projet pHAre niveau 1 .
- Natation : Classes 2 et 3 et les CM2 n'ayant pas encore validé le « savoir nager » : Au centre nautique Paul Boyrie du 16 au 27 janvier 2023 de 9h30 à 10h15.
- Projet « les apprentis musiciens du 65 » en collaboration avec la conseillère départementale en éducation musicale pour les classes 1, 2 et 5 ; Il s'agit de développer **l'écoute et la création** à partir d'activités d'exploration sonore comme d'écoute active d'œuvres de référence du patrimoine musical en passant notamment par l'oreille et le geste .La thématique proposée cette année s'intitule «**Dans mon jardin...**».Le projet est mis en place de janvier à juin.
- Ouvrir les élèves à la culture : plusieurs spectacles et séances de cinéma ont été validées pour les 5 classes tout au long de l'année.
- 30 minutes d'APQ sont mises en place pendant le temps scolaire (les jours où il n'y pas d'EPS) sous forme de pause active.
- Possible visite du Tarmac d'Azereix (recyclage des avions) en collaboration avec une maman qui y travaille. A peaufiner encore pour organiser l'accueil et le transport des classes. .

- Ski de fond : à reconduire pour les classes 3 et 4 si le nombre de parents accompagnateurs agréés est suffisant, si la mairie souhaite poursuivre son aide financière pour le bus, et s'il y a de la neige !

M. Laurine renouvelle son accord pour l'aide au financement du transport et rappelle qu'il y a toujours la possibilité de se rendre sur le site du Val d'Azun pour des activités sportives même si la neige venait à manquer.

- ENT Académique : L'école ne souhaite pas cette année y adhérer et en reparlera en juin 2023 pour une adhésion éventuelle en septembre 2023. Mme PRAT va participer cette année à des formations à distance pour se faire une idée du fonctionnement et des outils pédagogiques que l'application propose.

Projet oublié pendant le conseil d'école :

- **Projet ferme : pour les classes 1 et 2 avec des sorties prévues sur le village et les environs ainsi que la venue de « la ferme en balade » à l'école .**
 - Activités spécifiques prévues pour l'année
- Vente de chocolats par l'association de l'école LMA 65
- Photo de classe : sera réalisée le 3 avril 2023 . A noter , une augmentation des tarifs par le photographe.
- Noël : Le père Noël viendra peut-être offrir les cadeaux dans les classes. La mairie est d'accord pour offrir des chocolats et des viennoiseries pour le goûter habituel .
- Carnaval : le 17 février 2023
- Fête de l'école : le 30 juin 2023; Les modalités sont encore à définir .
- **Tombola organisée par l'école avant les vacances de février (oubli également d'en parler lors du conseil !)**

L'équipe enseignante tient à souligner la poursuite de l'APE avec un nouveau bureau et des idées pour aider l'école à financer certains projets. Elle la remercie également pour la fête de fin d'année qui a été un moment très convivial et qui a permis à de nombreuses familles de se retrouver après toutes ces années de pandémie.

7. Bilan coopérative scolaire 2021-2022 :

- LMA 65 : A noter le changement de statut des membres de l'association. Mme Prat laisse sa place de présidente à Mme Gineste et prend le poste de trésorière. Mme Pujo devient secrétaire. Voir en annexe le bilan des comptes ;
Les comptes ont été clôturés au 31/08/2022. Ils ont été vérifiés par Mme PRAT et Mme GINESTE. Le bilan est largement déficitaire cette année (4200€) en partie à cause de l'achat du VPI de la classe des CE1/CE2 (moitié du prix total d'achat (1480€)) et du non versement du don habituel de l'APE (2500€). Mme PRAT note que le chèque du VPI n'a toujours pas été encaissé par la mairie : M. LAURINE va se renseigner auprès du secrétariat..
Montant recettes :8633 € ; montant dépenses :12856. € : budget déséquilibré qui a pu toutefois être comblé par les économies réalisées les années précédentes.
- Coopérative scolaire : Fonctionne uniquement pour l'adhésion qui permet d'assurer l'école et ses activités. Une seule ligne d'activité pour les cotisations auprès de l'OCCE 65 : adhésion 2021 2022 : 217,65 €. Compte vérifié par 2 enseignantes et un parent d'élève.

Question de Mme PRAT : Qui doit assurer le SAV de tout le matériel informatique et numérique de l'école ?
M. Laurine précise que c'est à la municipalité de gérer cela et va se renseigner sur l'existence d'un contrat de maintenance.

8. PPMS + sécurité incendie : Un exercice incendie a été réalisé le 12 septembre. Un exercice « alerte intrusion » a été réalisé le 30 septembre avec mise à l'abri pour toutes les classes (confinement). Un exercice (tremblement de terre) sera également effectué dans le courant du mois de mars.
9. Evaluation d'école : 20% des écoles seront concernées chaque année par cette évaluation. L'école d'Azereix n'est pas concernée cette année mais le sera d'ici les 5 prochaines années.

La finalité de l'évaluation des écoles est **l'amélioration**, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de **la qualité des apprentissages des élèves**, de leur **réussite éducative et de leur vie dans l'école**. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, **les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école**.

Cette évaluation concerne tous les membres de l'équipe éducative (enseignants, ATSEM, personnel intervenant pendant le temps péri-éducatif) mais aussi élus de la commune ainsi que les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes. Une auto-évaluation doit être menée par tous les acteurs qui sera suivie par une analyse de la part des évaluateurs (1 IEN, 1 CPC ou CPD et 1 chef d'établissement ou 1 IA) ainsi qu'une visite sur 1 ou 2 jours pour rencontrer certains acteurs de la communauté éducative. La phase de restitution permettra de construire un nouveau projet d'école.

A noter pour le calendrier scolaire : Pont de l'ascension. Le vendredi 19 mai ne sera pas travaillé.

Divers : Suite à des demandes lors des derniers conseils d'école, la mairie a demandé à la sécurité routière s'il était possible de réaménager les abords de l'école avec entre autre la réalisation d'un passage piéton . Projet en attente.

Prochain conseil d'école : mardi 21 mars 2023

Fin de la séance :19h

Annexe

BILAN FINANCIER année scolaire 2021-2022 Compte LMA 65

ENTREES	SORTIES
<p>Coopérative scolaire : 1487€</p> <p>Photos scolaires : 2295€ <i>bénéfice : 607 €</i></p> <p>Vente de chocolats : 3303,7€ <i>bénéfice : 784€</i></p> <p>Fichiers maths : 96 €</p> <p>Sortie fin d'année + repas collège + classe découverte : 1451,2€</p>	<p>Moitié du VPI : 1480,13€</p> <p>Photos scolaires : 1688 €</p> <p>Vente de chocolats : 2519€</p> <p>Spectacles : 1208,5€</p> <p>Bus : 2779,5 (avec sortie pyrénées ho ; moitié ski ; Classe découverte) ; Sorties ski : 201€ (entrées du site) Classe découverte : 120€ (conteur) 1491,21 €(arcouade) :</p> <p>Jeux et ressources pédagogiques : 252€</p> <p>Achats divers : goûters, plantes, fleurs, kermesse : 404,51€</p>
TOTAL ENTREES : 8632,9€	TOTAL SORTIES : 12856,85€

Déficit de 4223,95 €